

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

Présents/MM. MUFFAT Sophie/ LE RAY Gérard/ CAVET Carole/ BAUD Marie-Thérèse/

DEHESTRU Jérôme/ GEROUDET Francis/

Absent excusé: MM. / VANSCHEEUWYCK Marie-Ange/BAUD Mickaël/ Absents: MM. BERNARD DE DOMPSURE Alix/ DEHESTRU Marc/

DATE DE CONVOCATION/ 15 Janvier 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ecoute la présentation par Mr BAILLEUX, CCHC, du PADD du PLUi-H et délibère favorablement :

(Projet Aménagement Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Volet Habitat)

- Donne son accord sur le transfert en pleine propriété au profit de la CCHC et à l'euro symbolique, des parcelles communales de la ZAE du Vernay Bron.
- Renonce au Droit de Préemption Urbain sur la parcelle A 3743 située Route de La Côte.
- Renouvelle la convention avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie sur la prévention des risques professionnels.

A La Côte d'Arbroz, le 22 Janvier 2019

Le Maire,
MUFFAT Sophie

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.